

PODZ

« ...Que ce soit pour la télé ou pour le cinéma, je réalise toujours des oeuvres cinématographiques... »

Ismaël Houdassine

Number 280, September–October 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67398ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Houdassine, I. (2012). PODZ : « ...Que ce soit pour la télé ou pour le cinéma, je réalise toujours des oeuvres cinématographiques... ». *Séquences*, (280), 40–41.



« ...Que ce soit pour la télé ou pour le cinéma, je réalise toujours des œuvres cinématographiques... »

Pour son troisième long métrage, **L'Affaire Dumont**, le réalisateur Daniel Grou alias Podz (**Les 7 Jours du talion**, 10 ½) a décidé de raconter le terrible destin véridique de Michel Dumont, accusé à tort de viol. Ce drame judiciaire poignant présenté en ouverture lors de la deuxième édition du Festival de cinéma de la ville de Québec dévoile les limites d'une justice qui se voudrait omnipotente.

Propos recueillis par **Ismaël Houdassine**

En 1990, Michel Dumont est faussement accusé d'agression sexuelle. À l'époque, l'affaire fait les manchettes des journaux québécois, mais pourquoi aujourd'hui revenir sur un fait divers vieux de plus de vingt ans?

Michel Dumont a été jugé, accusé et envoyé en prison pour un crime qu'il n'a pas commis. Même si par la suite il a été blanchi, il ne faut pas oublier qu'il a passé plus de trois années derrière les barreaux. Malgré l'époque, je crois que les ennuis de cet homme peuvent arriver n'importe quand et à n'importe qui. L'histoire d'un gars ordinaire qui se fait piéger par le système, voilà ce que je voulais raconter. Si le système décide un jour que vous êtes coupable, et bien vous êtes coupable. C'est très kafkaïen. Alors, pour toutes ces raisons, je pense que le sujet méritait amplement d'être abordé.

On suit au travers de plusieurs époques la saga judiciaire d'un accusé qui n'a rien fait de mal. Un sujet idéal pour vous qui aimez particulièrement parler d'injustice.

Un jour, Geneviève Brouillette est venue me voir pour me raconter l'histoire de Michel Dumont. J'ai pensé que cela ferait un très bon film. On a ensuite proposé le scénario à Danielle Dansereau, qui a alors entrepris un travail de moine. Il a fallu

qu'elle passe à travers des centaines de pages de dossiers, de comptes-rendus juridiques, les témoignages et le procès. Tout cela sans jamais perdre de vue la souffrance des personnages. Michel Dumont subit une injustice terrible certes, mais il n'y a pas que cela. Les gens qui l'entourent, ses enfants, sa compagne endurent à leur tour les contrecoups. C'était important de ne pas les oublier.

Dans votre film, vous faites un portrait très cinglant de la justice. Michel Dumont semble pris dans une machine inhumaine.

Il vient d'un milieu populaire et défavorisé. Ses enfants sont envoyés régulièrement à la DPJ. C'est un peu le coupable idéal. Comme il n'a pas les moyens de se défendre, la justice se transforme alors en un monstre implacable. Au-delà du simple fait-divers, je voulais surtout dénoncer plusieurs abus. Vous savez, parfois c'est plus simple d'être coupable.

Que voulez-vous dire par « c'est plus simple d'être coupable? »

Si Michel Dumont avait dit qu'il avait commis ce crime, il aurait sûrement pris moins d'années en prison et on n'en aurait plus parlé. Son cas aurait été réglé et oublié aussitôt. Le fait qu'il ait refusé de dire qu'il était coupable, aux yeux de la justice, cela

représentait un véritable affront. S'il a été blanchi, c'est surtout parce que la victime du viol est revenue sur son témoignage afin de l'innocenter. Encore aujourd'hui, le système judiciaire ne reconnaît pas ses torts et refuse de le dédommager, ce qui revient presque à dire qu'elle considère toujours Michel Dumont comme le coupable du crime.

Mais vous décrivez également un Michel Dumont plutôt placide. Il n'a pas l'air de vouloir trop se défendre, n'est-ce pas ?

Cette impuissance est à mon avis ce qui est le plus intéressant. Les choses arrivent à ce gars-là. Il n'est jamais maître de son destin. Quand j'étais un jeune adolescent, j'ai été arrêté dans le métro par un policier qui m'a demandé de le suivre. Une dame venait de se faire voler son sac à main. Elle avait dit que le jeune en question avait les cheveux longs. Et comme j'avais aussi les cheveux longs, j'ai tout de suite été un suspect. Le policier m'a présenté devant la dame qui a alors dit que ce n'était pas moi. Imaginez si elle avait affirmé le contraire ? Pour revenir à Dumont, sa bouée de sauvetage sera sa seconde femme, Solange, qui par son acharnement va tout faire pour le sortir de ce cauchemar. Sans elle, les choses auraient certainement été bien pires pour lui.

Sous ses allures de drame judiciaire, votre long métrage est finalement une histoire d'amour.

L'amour est sans doute le vrai sujet de mon film. J'ai tendance à choisir des sujets de genre en les traitant à ma façon comme avec mon film *Les 7 Jours du talion*. Pour *L'affaire Dumont*, j'utilise le drame judiciaire pour parler avant tout de relations humaines. En ce qui me concerne, ce sont les émotions qui priment.

Vous avez donné le rôle de Michel Dumont à Marc-André Grondin. Comment s'est passée votre rencontre ?

C'est ma blonde qui m'a dit qu'elle verrait bien Marc-André interpréter le premier rôle. Elle avait raison. Bien sûr, je l'avais vu joué dans *C.R.A.Z.Y.* de Jean-Marc Vallée. Mais c'est surtout la personne qui m'intéressait au départ. Marc-André est dans la vie de tous les jours une personne très timide et réservée. Quand je l'ai rencontré pour lui parler du film, j'ai tout de suite reconnu cela en lui. J'ai su qu'il serait parfait dans le rôle de Michel Dumont, car il partage des points communs avec le personnage. Il a d'ailleurs tout de suite embarqué dans le projet après avoir lu le scénario.

L'acteur se transforme radicalement jusqu'à épouser les gestes et la voix de Michel Dumont. C'est assez impressionnant.

Effectivement. J'ai trouvé son interprétation extraordinaire dans le film. Marc-André Grondin disparaît derrière son personnage. Au Québec, le public n'a pas trop l'habitude de voir des rôles de composition. C'était donc un véritable pari, qu'il a su relever. Durant le tournage, je lui donnais quelques indications, mais c'est surtout quand il était seul qu'il s'imprégnait de son personnage en s'entraînant longuement. Et puis lorsqu'il arrivait sur le plateau, on ne voyait plus que Michel Dumont.

Vous travaillez à la fois pour le cinéma et la télévision. Comment réussissez-vous à concilier les deux ?

Je dois vous dire que j'ai beaucoup de plaisir à passer d'un médium à un autre. Je ne vois pas beaucoup de différence entre œuvrer pour le petit écran ou le grand. Pour moi, les deux sont le même métier. Que ce soit pour la télé ou pour le cinéma, je réalise toujours des œuvres cinématographiques. Trop longtemps, l'industrie a relégué la télévision au second plan, ce qui n'est plus le cas maintenant. Aux États-Unis, les séries télévisées deviennent plus intéressantes que le 7^e art. Les frontières sont de plus en plus floues.



Marc-André Grondin et Podz — Tournage de *L'affaire Dumont*



Kathleen Fortin et Podz

Pouvez-vous nous parler de votre prochain film ?

Je vais changer de sujet pour réaliser une fiction pure. Un film choral sur la foi avec plusieurs histoires en parallèle qui vont s'entremêler. Il y aura des témoins de Jéhovah, un homme qui retourne à Montréal pour s'excuser de quelque chose qu'il a fait, un couple âgé qui trouve l'amour, et un autre couple dans la quarantaine qui perd l'amour. Un événement va venir rassembler tous ces destins. À ce stade, malheureusement, je ne peux pas vous en dire plus. ☹